

PARTIE À CONSERVER

Noël des artisans



SAMEDI 6 DÉCEMBRE 2025

**MARCHÉ DE CRÉATEURS ORGANISÉ PAR LA MAIRIE DE SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC
ET LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES DE SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC**

MARCHÉ RÉSERVÉ UNIQUEMENT AUX PROFESSIONNELS

- ▷ **LIEU** : place de la mairie
- ▷ **DATE** : samedi 6 décembre 2025
- ▷ **HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC** : le samedi de 10h à 19h
- ▷ **HORAIRES D'INSTALLATION** : Samedi de 8h à 10h
- ▷ **STANDS** : 2m, 3m ou 4m de longueur sur maximum 3m de profondeur
- ▷ **ANIMATIONS** : ateliers créatifs, animations musicales, Chorale...
- ▷ **CAFÉ, THÉ DE BIENVENUE OFFERT AUX EXPOSANTS**

RAPPEL DES CONDITIONS DE PARTICIPATION

1 Vous exercez votre activité en priorité à Saint-André de Cubzac, dans le Grand Cubzaguais ou en Haute Gironde

2 L'installation est exclusivement pour la journée du 6 décembre

3 Pour les créateurs, Vous exposez uniquement des pièces de votre création :

- Production de pièces uniques ou de petites séries.
- Les créations doivent être originales c'est à dire non copiées.
- Mise en avant d'une démarche créative personnelle.
- La mise en avant de vos démarches de recyclage

4 Pour les métiers alimentaires :

- la promotion de productions locales
- Mise en avant de votre savoir faire
- La mise en avant de vos démarches de recyclage

5 La fabrication de vos créations doit être artisanale.

6 Démonstration de savoir-faire

Nous souhaitons encourager sur nos marchés, dans la mesure du possible, la mise en avant des savoir-faire. Si vous souhaitez proposer une démonstration, merci de nous le faire savoir sur la fiche de candidature.

7 Taille du stand et matériel

Le stand peut faire 2x3 ou 3x3 ou 4x3m.

Votre barnum/parasol ne devra pas être ancré au sol. Il devra impérativement être lesté conformément à la notice du fabricant (notice obligatoire à présenter en cas de contrôle de la mairie). Il sera décoré aux couleurs de Noël. (La mairie fournira l'électricité pour les illuminations mais pas pour les appareils de chauffage).

8 Propreté du lieu

Nous devons évidemment laisser le lieu propre après notre passage. Des conteneurs spécifiques à la manifestation seront mis en place mais prévoyez des poches poubelles de 30l.

9 Le droit de place

Chèque de caution de 50€ qui vous sera rendu le samedi à votre départ.

Le prix du stand comprend le droit de place. Il est de 3 € par mètre/linéaire pour la journée.

10 Communication

Nous demandons aux créateurs de participer activement à notre effort de communication (partage des réseaux). La mairie mettra en place un plan communication (web et papier).

**Réponse obligatoire
au plus tard**

**MERCREDI
15 OCTOBRE
2025**

**Tout dossier incomplet
ou hors délai ne sera pas
pris en compte.**



CONTACT

Contact et questions
uniquement par mail :

thibaud.keller@saintandredecubzac.fr

Vous recevrez un mail de bonne
réception de votre dossier.

La réponse de la sélection vous sera
donnée **vers le 22 octobre 2025.**

Les créateurs non retenus seront mis
sur liste d'attente et pourront être
contactés en cas de désistement
de créateurs retenus.

**Après le 22 octobre,
aucun remboursement du chèque
d'inscription ne sera fait pour toute
annulation.**




**SAINT-ANDRÉ
de-Cubzac**



Pièces à fournir

VOTRE DOSSIER ENVOYÉ PAR MAIL AU PLUS TARD LE 15 OCTOBRE 2025 DOIT IMPÉRATIVEMENT CONTENIR :

- ☐ La fiche de candidature
- ☐ Extrait du registre du commerce ou des métiers ou attestation d'inscription aux services fiscaux pour les artistes libres
- ☐ Inscription à la CMA
- ☐ Une copie de votre attestation d'assurance professionnelle en cours de validité
- ☐ Sur une seule page en indiquant votre nom commercial :
Une présentation de votre activité, 5 photos maximum des créations exposées (dont 1 photo de votre stand si possible) en précisant à quel univers vous appartenez parmi : Mode / Accessoires / Bijoux / Décoration / Alimentaire / Illustration-Papeterie-Art. Si vous appartenez à plusieurs univers, merci de souligner le plus important.

**CHÈQUES À ENVOYER PAR COURRIER
AU PLUS TARD LE 15 OCTOBRE 2025 À :**

Mairie de Saint-André-de-Cubzac
Service Culture et vie associative
8 place Raoul Larche, 33240 Saint-André-de-Cubzac

Si les chèques ne sont pas parvenus pour cette date, votre dossier ne sera pas présenté lors de la sélection

- ☐ Un chèque de caution de 50€ à l'ordre de « Régie de recettes des droits de place du marché de Saint-André-de-Cubzac ».
Nous tenons à ce que les créateurs s'engagent à rester la totalité des amplitudes horaires sur la journée par respect pour le public et les autres créateurs. Si ce n'était pas le cas, le chèque de caution serait encaissé.
- ☐ Un chèque d'inscription à l'ordre de « Régie de recettes des droits de place du marché de Saint-André-de-Cubzac » .
 - de 6€ pour un stand de 2m de longueur
 - de 9€ pour un stand de 3m de longueur
 - de 12€ pour un stand de 4m de longueur

